



## Les questions sexuelles comme enjeu électoral municipal à Bordeaux

### Une campagne décalée par rapport aux logiques nationales ?

Clément Arambourou & Fanny Bugnon & Marion Paoletti

*Les élections de 2014 ont été marquées par les manifestations contre le droit au « mariage pour tous » et par l'application de la parité dans la désignation des conseillers communautaires. Comment ces « questions sexuelles » ont-elles influencé l'offre électorale ? C'est à cette interrogation que répondent les auteurs d'une enquête collective sur la campagne à Bordeaux en nous invitant à considérer le genre comme un langage politique.*

L'étude des « enjeux municipaux » (Gaxie et Lehingue 1984) invite à interroger les relations entre niveaux local et national de la compétition politique d'une part, logiques sociales et logiques politiques d'autre part. Bien que la question de constitution des « questions sexuelles » (Fassin 2009) – soit le genre et la sexualité construits comme enjeux politiques – n'y soit pas totalement absente, les études de genre menées sur les campagnes municipales (Achin *et al.* 2007 ; Achin et Lévêque 2011, 2014) se sont surtout intéressées à la mise en œuvre de la réforme paritaire, aux jeux sur les identités de genre et aux logiques de recrutement du personnel politique. Prises dans un contexte national de débat autour de l'extension du droit au mariage aux couples de même sexe, et marquées par la mise en application des dispositions instituant l'élection des conseillers communautaires au scrutin de liste paritaire, les élections municipales de 2014 sont particulièrement propices à l'étude de la place des « questions sexuelles » (Fassin 2009) dans les enjeux municipaux.

Comment, à l'occasion de ces élections, les entreprises politiques de conquête et de conservation du pouvoir municipal se saisissent-elles des questions sexuelles ? Cet article s'appuie sur une enquête collective consacrée à la campagne municipale bordelaise de 2014. Pendant neuf mois, deux équipes de deux chercheur-e-s ont mêlé observations participantes<sup>1</sup>, réalisation d'entretiens et veille de la presse locale. Ce travail d'enquête visait les deux principales listes en lice : celles d'Alain Juppé (UMP-UDI-MoDem) et de Vincent Feltesse (PS-EELV-PRG)<sup>2</sup>. A l'occasion de cette campagne municipale, sur les sept listes en lice, une seule est menée par une femme : il s'agit de celle présentée par Lutte ouvrière. Si le travail d'enquête collectif n'a pas ignoré les autres candidatures – telles celles du Front de gauche (PCF-PG-Ensemble) et du Rassemblement bleu marine constitué autour du Front national –, il s'est avant tout focalisé sur les entreprises politiques *a priori* susceptibles de fédérer le plus d'électeurs<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les données mobilisées ici sont issues de l'observation de la campagne de l'équipe Vincent Feltesse par Victor Marneur et Marion Paoletti et de celle de la liste d'Alain Juppé par Clément Arambourou et Fanny Bugnon. Cette observation a pris place dans le cadre du projet ANR GENEREL (« Les territoires de l'élection, genre, religion et politiques locales. Une approche comparée (France, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) ») animée par Magali Della Sudda.

<sup>2</sup> Ancien Premier ministre et plusieurs fois ministre, le premier est bien connu du grand public. Le second l'est moins. Vincent Feltesse est né en 1967. Diplômé d'HEC et de l'IEP de Paris, il entre sur la scène politique lors du scrutin municipal de 2001 en devenant maire de Blanquefort (commune de 15 000 habitants de l'agglomération bordelaise). En 2007, il prend la tête de la communauté urbaine de Bordeaux. Proche de François Hollande, il est, en 2012, élu député suppléant de la Gironde et siège à l'Assemblée nationale alors que Michèle Delaunay entre au gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

<sup>3</sup> La liste d'Alain Juppé remporte l'élection dès le premier tour avec 60,95 % des voix. Celle de Vincent Feltesse arrive en deuxième position avec 22,58 %. L'autre liste à obtenir des élus est celle menée par le Front national

## Hommes et femmes en campagne, le jeu sur les compositions genrées des équipes politiques

Tributaire d'un accord avec les écologistes et du poids local de Michèle Delaunay – alors ministre déléguée chargée des Personnes âgées et « tombeuse » remarquée d'Alain Juppé<sup>4</sup> –, Vincent Feltesse est particulièrement contraint et attendu dans la composition de sa liste. La stratégie adoptée consiste dès lors à mettre en avant un triptyque composé de Vincent Feltesse, de Michèle Delaunay et de Pierre Hurmic (leader écologiste bordelais), trio de tête largement dominé par son leader qui est aussi le président sortant de la communauté urbaine de Bordeaux. La deuxième femme distinguée sur cette liste est Emmanuelle Ajon, seule personne à occuper trois fonctions au sein de l'organigramme de campagne : elle est à la fois « porte-voix » sur les questions générationnelles (enfance et vieillesse), référente sur un territoire précis, le quartier de la Bastide, et porte-parole du projet de Vincent Feltesse sur l'ensemble du territoire communal. Il s'agit là d'une compensation, faisant suite à sa brutale éviction du poste de suppléante de Michèle Delaunay en 2012 (cf. *infra*), afin de laisser la place à Vincent Feltesse.

La liste menée par Alain Juppé, pour ce qui concerne sa composition féminine et outre la reconduction d'anciennes élues, réalise un « coup » médiatique et politique en présentant Virginie Calmels en sixième position. Âgée de 42 ans, directrice générale du groupe Endemol (spécialisé dans la production d'émissions télévisées de divertissement) et novice en politique, la présence de cette femme apparaît comme une « surprise<sup>5</sup> ». Elle incarne un idéal entrepreneurial en adéquation avec le positionnement idéologique et programmatique de cette liste. Cette liste promeut également deux jeunes candidates, recrutées en raison de la possession de capitaux proprement politiques (elles ont auparavant occupé des fonctions de responsable des « Jeunes populaires » et de collaboratrice d'élus), en décalage avec le profil des nouvelles entrantes, souvent sélectionnées sur la base de leur extériorité présumée au champ politique<sup>6</sup>. Cette liste présente également des candidates disposant de qualités symbolisant une féminité conventionnelle. Ainsi, lors d'une réunion publique de quartier organisée par l'équipe d'Alain Juppé, un élu du quartier et futur adjoint au maire présente une autre colistière, doctorante en droit public occupant une position non éligible. Il insiste sur le physique de la jeune femme, jusqu'à mentionner sa taille, à la manière d'un concours de miss : « La voilà, un mètre soixante-douze de charme et d'intelligence, je dis d'intelligence parce qu'elle y tient ».

Dans cette campagne, le jeu sur la féminité ne concerne pas uniquement les candidates, puisque les entourages politiques sont également mis en valeur sur ce registre. Il ne se cantonne pas non plus à la célébration des féminités les plus conventionnelles. Ainsi, la direction de campagne de Vincent Feltesse est assurée par un binôme femme-homme sur lequel Vincent Feltesse communique afin d'exemplifier ses convictions pro-paritaires. Le leader socialiste mobilise là un registre rompant avec les assignations aux fonctions domestiques et subalternes d'une part et aux corps sexués d'autre part. C'est donc en toute logique que le candidat socialiste joue sur la (non-)mise en scène de sa vie de couple. *A contrario*, Alain Juppé met en avant son épouse. Alors que l'arrangement conjugal de la tête de liste socialiste valorise l'autonomie et l'égalité, celui d'Alain Juppé symbolise la complémentarité et l'exemplarité du couple qu'il forme avec Isabelle. Cette dernière est présente à l'occasion de chaque grand événement de campagne (inauguration de la permanence, meetings

---

(6,06 %). Derrière arrivent respectivement le Front de gauche (4,60 %), une liste sans étiquette dirigée par une personnalité du milieu culturel local (2,79 %), la liste du NPA avec à sa tête Philippe Poutou (2,51 %). Enfin, Fanny Quandalle, seule femme tête de liste, arrive en dernière position avec sa liste Lutte ouvrière (0,51 %).

<sup>4</sup> En 2007, Michèle Delaunay remporte l'élection législative organisée sur la deuxième circonscription de Gironde dont le siège de député était jusqu'alors occupé par Alain Juppé. Suite à cette défaite, le maire de Bordeaux quitte le gouvernement.

<sup>5</sup> Julien Rousset, « Municipales à Bordeaux : Alain Juppé présente ses 60 colistiers », *Sud-Ouest*, 28 janvier 2014. Voir ici : [www.sudouest.fr/2014/01/28/municipales-a-bordeaux-alain-juppe-presente-ses-60-colistiers-1444030-2780.php](http://www.sudouest.fr/2014/01/28/municipales-a-bordeaux-alain-juppe-presente-ses-60-colistiers-1444030-2780.php).

<sup>6</sup> Les recherches menées sur les premières mises en œuvre de la réforme paritaire montrent que les logiques de sélection des femmes sur les listes municipales se font sur la base de propriétés aussi bien « pro-femmes » que « profanes », tel le fait de ne pas être encartée dans un parti politique (Achin *et al.* 2007).

importants, soirées spéciales, etc.) au cours desquels elle accompagne son époux lors de son arrivée, salue la foule sur scène en sa compagnie et l'écoute ensuite patiemment.

Comme cela apparaît ci-dessus, la présentation des femmes en politique contribue également à une production du genre masculin en politique. Ainsi, et plus largement, le leader socialiste investit une paternité (il se met en scène pour les photographes de la presse régionale jouant au football avec son fils ou l'accompagnant l'école) constituant tout à la fois un exemple d'égalitarisme conjugal (il souligne son investissement dans l'éducation de ses enfants) et un outil de distinction générationnel vis-à-vis d'un Alain Juppé plusieurs fois grand-père.

Cette constitution des listes doit être pensée conjointement avec la fabrique d'une offre politique locale accordant une place non négligeable à une politisation des questions sexuelles également prégnante au niveau de l'espace politique national.

### **L'investissement électoral de la question des femmes ou l'art de (se faire) doubler par la droite**

De manière inattendue, l'analyse de la campagne municipale bordelaise de 2014 montre que la liste menée par Alain Juppé investit plus fortement la question des femmes. La différence de construction de cette thématique de campagne n'est pas que quantitative mais aussi qualitative ; alors que la liste menée par le maire de Bordeaux privilégie un cadrage complémentariste des questions féminines, celle de Vincent Feltesse tente de promouvoir une approche plus égalitariste, malgré des difficultés à jouer d'un registre pro-féministe.

Le retrait de la liste socialiste sur cette question est tout à fait paradoxal. En effet, Vincent Feltesse est peu à peu parvenu à se construire une image d'homme soutenant la cause féministe. En tant que jeune maire d'une commune de l'agglomération bordelaise, il s'est notamment investi dans la promotion d'une politique municipale d'égalité des sexes (création d'un observatoire de la parité, mise en place de formations pour lutter contre les stéréotypes, etc.). En tant que député suppléant siégeant à l'Assemblée nationale, il est l'auteur d'un rapport intitulé « Égalité femmes–hommes dans les territoires », remis à la ministre des Droits des femmes en juillet 2013. L'affirmation de ce positionnement est l'enjeu de l'organisation de la réunion publique de campagne du 19 décembre 2013 autour de l'« égalité femmes–hommes ». À cette occasion, la responsable fédérale socialiste aux droits des femmes exprime son point de vue. Selon elle, c'est par son adhésion à « une culture féministe » que Vincent Feltesse se différencierait positivement d'un Alain Juppé qui, selon les militant-e-s présent-e-s à cette réunion, refuserait de soutenir matériellement (subventions, attribution de locaux, etc.) les associations féministes bordelaises. Reste que, parmi les thèmes de campagne portés par l'équipe de Vincent Feltesse, l'égalité des sexes tend à disparaître. Cela est d'abord dû à l'association de cette question à celle de la lutte contre les discriminations en général ; il s'agit là d'un processus similaire à celui observé en 2008 à Paris (Neveu 2010). En outre, et dans le cas bordelais, l'effacement – relatif – de la thématique de l'égalité des sexes de la campagne socialiste découle des contradictions possibles entre les positions politiques de son leader et certaines de ses actions passées. Ainsi, à l'occasion des législatives de 2012, Vincent Feltesse évince la députée suppléante de Michèle Delaunay. Cette dernière nommée au gouvernement, il se trouve assuré de siéger au palais Bourbon. L'antinomie entre l'affichage de convictions féministes et les choix de carrière stratégiques de Vincent Feltesse ne passe pas inaperçu aux yeux de l'équipe de campagne adverse, alors prête à rappeler cette contradiction majeure.

De son côté, l'équipe d'Alain Juppé met en avant non pas tant la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes qu'une promotion des questions féminines reposant sur des présupposés différentialistes et maternalistes. En mai 2013, la ville de Bordeaux signe la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, charte lancée en 2006 et déjà signée par une centaine de collectivités françaises. Puis, dans le cadre de la campagne électorale d'Alain Juppé, la question des femmes se décline essentiellement à travers les thèmes de la famille et de

l'entrepreneuriat. La soirée organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, manifeste parfaitement le cadrage conservateur et libéral de cette promotion des femmes. Cette soirée est animée par Isabelle Juppé, jouant alors le rôle conventionnel d'épouse soutenant l'entreprise politique de son mari et présumée habilitée à parler des femmes. Par son long témoignage de femme directrice d'une grande entreprise, Virginie Calmels entend incarner les transformations de la condition féminine promues par la liste d'Alain Juppé. Les différentes prises de parole des femmes invitées à participer à cet événement de campagne donnent à voir une représentation irénique des rapports sociaux de sexe. Les femmes ne mentionnent jamais les résistances masculines et préfèrent plutôt louer les hommes qui, dans le secteur de l'entreprise ou en politique, sauraient leur faire confiance, Alain Juppé étant alors construit comme emblème.

La nécessité de l'investissement des femmes dans les soins et les attentions à apporter aux enfants ou aux époux n'est jamais remise en cause. Prompte, elle aussi, à verser dans une vision enchantée, Virginie Calmels affirme ainsi que toutes les femmes sont « multitâches » et qu'elles peuvent donc « naturellement » gérer « frigos, enfants, maris et entreprise ». La profession de foi de l'équipe menée par Alain Juppé souligne l'importance de promouvoir « Bordeaux, ville au féminin ». Ces discours récurrents sur la place des femmes à Bordeaux et dans la vie économique constituent, en outre, une réponse à un problème construit par l'offre politique de la campagne du maire sortant : celui des « nouveaux habitants ». Composés de jeunes cadres attirés par la qualité de la vie bordelaise, souvent parisiens, cette catégorie sociale est également genrée. Ces « cadres » sont ainsi essentiellement présentés comme des hommes hétérosexuels, dont les épouses auraient du mal à retrouver un emploi après avoir suivi leurs conjoints à Bordeaux. Cette prise en compte des questions féminines par l'équipe de campagne d'Alain Juppé permet ainsi de concilier un maintien des arrangements familiaux conventionnels avec une certaine part de modernité.

### **La question homosexuelle : une réappropriation locale des clivages nationaux**

Il n'y a pas que le registre de la féminité qui fasse l'objet d'une mise en scène politique. Celui de la masculinité également, ce qui s'observe particulièrement avec la présentation d'hommes incarnant des masculinités définies par leur positionnement par rapport à la question homosexuelle. Le candidat dont l'homosexualité et l'engagement pour la cause homosexuelle sont les plus visibles est Matthieu Rouveyre, colistier de Vincent Feltesse. Reconnu tout à la fois comme homosexuel, militant de la cause gay et élu socialiste, c'est un dirigeant historique de la Lesbian & Gay Pride (LGP) de Bordeaux<sup>7</sup>. Si certains membres de la liste d'Alain Juppé ne font pas mystère de leur homosexualité et/ou de leur engagement pour la cause homosexuelle, ces propriétés restent plus discrètes et ne sont pas forcément publicisées par la liste elle-même. Reste que leur présence n'est pas non plus le fruit du hasard.

Avec la présence de militants locaux de la cause homosexuelle parfaitement identifiés, l'équipe du Parti socialiste bordelais apparaît bien engagée dans la défense de la cause LGBT. Lors du débat au sujet des « politiques pour les LGBT en ville » (3 février 2014), organisé par l'association LGP, le colistier socialiste Matthieu Rouveyre est, avec la tête de liste du Front de gauche, le seul candidat physiquement présent. *A contrario*, l'équipe d'Alain Juppé ne dépêche aucun représentant à cette réunion, animée par un militant de la LGP Bordeaux, également membre du cabinet de Vincent Feltesse à la communauté urbaine. Matthieu Rouveyre est aussi l'un des initiateurs de l'opération de dénonciation de la composition de la liste menée par Alain Juppé.

En effet, à l'occasion de la présentation des colistiers du maire sortant, le 28 janvier 2014, apparaît Édouard du Parc, chef d'entreprise et responsable départemental de La Manif pour tous (mouvement opposé à l'extension du droit au mariage aux couples de même sexe) dont le positionnement rejoint la ligne dure défendue par Ludovine de La Rochère. Cette annonce est à

<sup>7</sup> « Matthieu Rouveyre, homme politique et militant associatif (et vice-versa) » titre le journal LGBT en ligne *Yagg*, qui dresse le portrait de l'élu bordelais le 4 mars 2014. Voir ici : <http://yagg.com/2014/03/04/matthieu-rouveyre-homme-politique-et-militant-associatif-et-vice-versa>.

l'origine d'un communiqué commun signé par les associations LGBT, la Ligue des droits de l'homme, SOS Racisme et Osez le féminisme, pour demander le retrait de ce candidat ; il s'agit là d'organisations qui, dans le contexte bordelais, appartiennent clairement à la sphère d'influence socialiste. Si, au nom du respect de la sensibilité de chacun sur la question homosexuelle, l'équipe d'Alain Juppé se tient officiellement à distance des positions défendues par La Manif pour tous, il en va tout autrement dans le cadre des réunions chargées de contribuer au volet « famille » du programme du maire sortant. Le suivi des activités de l'une de ces commissions thématiques de quartier révèle les positions conservatrices défendues par une partie des soutiens d'Alain Juppé, commission composée de femmes sympathisantes, voire militantes de La Manif pour tous et de la Journée de retrait de l'école (initiative visant à lutter contre un supposé enseignement de la théorie du genre à l'école).

Ce traitement ambigu de la question homosexuelle par l'équipe d'Alain Juppé fonctionne comme un révélateur du rassemblement que souhaite incarner le maire de Bordeaux, rassemblement paradoxalement symbolisé par une question particulièrement conflictuelle. Ce dernier donne ainsi des gages à la fois à ses alliés du centre – il a signé un accord électoral avec le MoDem et l'UDI – et aux franges les plus conservatrices de la droite. Outre ce militant de La Manif pour tous, la liste d'Alain Juppé comprend Marik Fetouh (MoDem), notamment connu pour être le fondateur du premier centre LGBT bordelais (en 1999) et un partisan déclaré du mariage pour tous. En plus de contenter ses différents alliés, ces choix *a priori* contradictoires d'Alain Juppé entendent s'adresser à la diversité de la base électorale sur laquelle s'appuie son entreprise politique. L'équipe d'Alain Juppé souligne fréquemment que le maire de Bordeaux sait, à l'occasion des scrutins municipaux, s'accorder les faveurs d'électeurs se prononçant pour la gauche lors des consultations nationales. Mais cette union des contraires opérée autour de la question homosexuelle n'est pas une mise en équivalence des différentes opinions représentées. À l'issue de la campagne, et bien que nouvel entrant au conseil municipal, Marik Fetouh se voit promu adjoint au maire en charge de l'égalité et de la citoyenneté. Quant à Édouard du Parc, il reste simple conseiller municipal, délégué aux professions libérales. Ces écarts de promotion sont l'expression d'un nouveau rapport de force au sein de l'entreprise politique d'Alain Juppé, cette dernière étant désormais bien plus défavorable aux positions conservatrices, ménagées électoralement mais marginalisées une fois la campagne municipale remportée.

## Conclusion

Notre enquête tend à confirmer la capacité du genre à fonctionner comme un langage politique (Dulong 2013). Dans le cadre de ces deux entreprises de conquête du pouvoir municipal bordelais, les questions sexuelles fonctionnent tour à tour comme des symboles de modernité et des marqueurs de distinction. L'étiquette féministe – certes contestée – et l'investissement de la cause homosexuelle par Vincent Feltesse entendent ainsi signifier le renouvellement du personnel politique local incarné par ce (relativement) jeune président d'intercommunalité<sup>8</sup>, ainsi que sa différence vis-à-vis de responsables socialistes, nationalement en recul sur ces thématiques. Du côté d'Alain Juppé, la mise en scène d'une représentation complémentariste des sexes et la réunion de partisans et d'opposants à l'ouverture du droit au mariage symbolisent le « rassemblement », mais aussi la gestion des attentes multiples et contradictoires des groupes qui le soutiennent sur ce sujet. Dans le cas bordelais, ces rhétoriques de déconflictualisation des enjeux sexuels semblent s'inscrire dans la continuité de l'image et du rôle de maire rassembleur, construits par Jacques Chaban-Delmas (Lagroye 1973).

Les questions sexuelles ne sont pas uniquement un outil paradoxal d'incarnation de l'unité d'un espace local, alors qu'elles structureraient les divisions politiques nationales. Pour Alain Juppé, qui, quelques mois après sa large victoire dès le premier tour à l'occasion de ce scrutin municipal, se

<sup>8</sup> Âgé de 47 ans au moment du scrutin, il accède à la présidence de la communauté urbaine de Bordeaux en 2007 à l'âge de 40 ans. Il a surtout 22 ans de moins qu'Alain Juppé.

positionne clairement comme présidentiable pour 2017, elles sont aussi des symboles de rupture avec des présidences – celles de Nicolas Sarkozy et de François Hollande – jugées trop clivantes. Pour lui, il s’agit d’apaiser les divisions nationales comme il apaiserait les divisions communales. Il renouvelle ainsi la rhétorique d’une droite modérée – centriste, chabaniste ou gaulliste – pour laquelle la critique du libéralisme économique n’est plus chose pensable. Considérer que le genre fonctionne comme un langage doit encore porter à étudier les effets – performatifs diront certain-e-s – de ce discours. Outre les contraintes de rôle que l’usage du genre fait peser sur les acteurs, l’étude des évolutions des politiques publiques produites par l’équipe municipale partiellement renouvelée d’Alain Juppé, si elle relève d’une autre temporalité politique que celle de la campagne, mériterait un travail en soi.

### **Bibliographie**

- Achin, C., Bargel, L. et Dulong, D. 2007. *Sexes, genre et politique*, Paris : Economica.
- Achin, C. et Lévêque, S. 2011. « Le genre, c’est la classe ? Capitaux corporels identitaires, compétition politique et contextes sociaux », in Agrikoliansky, É., Heurtaux, J. et Le Grignou, B. (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, p. 263-284.
- Achin, C. et Lévêque, S. 2014. « La Parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, p. 118-137.
- Dulong, D. 2013. « Genre de rôle et drôles de genre. Édith Cresson Premier ministre ou le mauvais genre en politique », in Gateau, M., Navarre, M. et Schepens, F. *Quoi de neuf depuis la parité ? Du genre dans la construction des rôles politiques*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 53-67.
- Fassin, É. 2009. *Le Sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris : Éditions de l’EHESS.
- Gaxie, D. et Lehingue, P. 1984. *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris : Presses universitaires de France – Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (PUF–CURAPP).
- Lagroye, J. 1973. *Société et politique. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris : Pedone.
- Neveu, N. 2011. « Ni tout à fait semblables ni vraiment différentes. Les (non-)usages du genre par les candidates en campagne dans le 10<sup>e</sup> arrondissement », in Agrikoliansky, É., Heurtaux, J. et Le Grignou, B. (dir.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Paris : Éditions du Croquant, p. 285-304.

**Clément Arambourou** est docteur en science politique, attaché temporaire d’enseignement et de recherche à la faculté de droit de l’université de La Rochelle et membre du Centre Émile Durkheim (IEP de Bordeaux – université de Bordeaux).

Ses travaux portent sur les usages du genre dans le cadre de l’exercice du métier politique. Il a dernièrement soutenu une thèse de doctorat prenant pour objet les masculinités des professionnels de la politique, effectuée sous la direction de Marion Paoletti (*Les Masculinités du métier politique. Contribution à l’étude des logiques de production du genre en politique au temps de la parité*, IEP de Bordeaux, 2014).

Il a dernièrement publié « Les conditions d’une représentation des femmes en politique. Le genre comme langage politique autorisé » (in Alice Mazeaud (dir.), 2014, *Pratiques de la représentation politique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 67-79) et « De la masculinité de François Bayrou. Une analyse en creux des conditions d’efficacité d’un registre identitaire controversé » (*Genre, sexualité et société*, hors-série n° 2, 2013).

**Fanny Bugnon** est docteure en histoire. Post-doctorante du projet ANR GENEREL (« Les territoires de l'élection, genre, religion et politiques locales. Un approche comparée (France, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », 2012-2014), elle enseigne aujourd'hui à l'université Rennes-2. Membre du Centre Émile Durkheim (IEP de Bordeaux – université de Bordeaux), elle travaille sur l'engagement politique des femmes et ses déclinaisons en marge de la légalité : candidates et élues avant l'obtention de la citoyenneté politique en 1944 et militantes d'organisations révolutionnaires violentes de l'après-'68.

Elle a dernièrement publié « Le corps des terroristes. Médiatisation et dispositifs de genre dans la presse française (1970-1986) » (in Béatrice Damian-Gaillard, Sandy Montanola et Aurélie Olivesi (dir.), 2014, *L'Assignment de genre dans les médias. Attentes, perturbations et reconfigurations*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 81-91). Elle publiera en 2015 « De l'usine au Conseil d'État. L'élection de Joséphine Pencalet à Douarnenez (1925) », *Vingtième Siècle*, n° 125 (à paraître en janvier 2015), ainsi qu'un ouvrage tiré de sa thèse : *Les « Amazones de la terreur ». Essai sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe* (Paris : Payot ; à paraître en mars 2015).

**Marion Paoletti** est maîtresse de conférences (avec habilitation à diriger des recherches) en science politique à l'université de Bordeaux et chercheure au Centre Émile Durkheim (IEP de Bordeaux – université de Bordeaux). Elle travaille sur la décentralisation, la démocratie participative, le genre et la mise en œuvre de la réforme paritaire.

Elle a récemment publié « L'organisation du travail de représentation politique » (in Alice Mazeaud (dir.), 2014, *Pratiques de la représentation politique*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 117-122), « La France, féministe ou antiféministe ? » avec Christine Bard (*Travail, genre et sociétés*, n° 32, 2014, p. 141-163), et l'entrée « Campagne électorale » du *Dictionnaire genre et science politique* (Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), 2013, Paris : Presses de Sciences Po, p. 68-79).

**Pour citer cet article :**

Clément Arambourou, Fanny Bugnon et Marion Paoletti, « Les questions sexuelles comme enjeu électoral municipal à Bordeaux. Une campagne décalée par rapport aux logiques nationales ? », *Métropolitiques*, 7 janvier 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-questions-sexuelles-comme.html>.